

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Éric Charbonneau	Maire	36 733	16 182	3 888	1 219
Yves Arcouette	Conseiller	13 604	5 394		
Suzanne Ledoux	Conseiller	10 204	4 495		
Raymond Bisaillon	Conseiller	12 244	5 394		
Annie Gagnon	Conseiller	13 604	5 394		
Bruno Lavallée	Conseiller	14 964	5 394	770	385
Pierrette Lajoie	Conseiller	14 964	5 394		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).